

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Municipalité de La Présentation, tenue le 11 décembre 2017, à 18h30, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale à La Présentation et pour laquelle tous les élus ont accusé réception de l'avis de convocation émis le 16 novembre 2017.

L'avis public annonçant cette séance extraordinaire traitant de l'adoption du budget de l'année 2018 et du Programme triennal d'immobilisations a été affichée le 16 novembre 2017 et publié dans le journal municipal, édition de décembre 2017, qui est livré à toutes les adresses du territoire, conformément à l'article 956 du *Code municipal*.

Sont présents

Mesdames les conseillères : Mélanie Simard
 Louise Arpin

Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard
 Rosaire Phaneuf
 Martin Bazinet

Est absent :

Monsieur le conseiller : Martin Nichols

formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Claude Roger.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire Claude Roger procède à l'ouverture de la séance.

**2- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NUMÉRO 291-12-17**

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Acceptation de l'ordre du jour
- 3- Période de questions
- 4- Adoption du budget 2018 et du Programme triennal d'immobilisations pour 2018-2019-2020
- 5- Période de questions
- 6- Levée de la séance

3- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions concernant le Budget 2018 et le PTI est mise à la disponibilité de l'assistance.

**4- ADOPTION DU BUDGET 2018 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR
2018-2019-2020
RÉSOLUTION NUMÉRO 292-12-17**

Considérant les informations financières remises par la directrice générale relativement au Budget de l'année 2018;

Considérant les projets inscrits au Programme triennal d'immobilisations élaboré pour les années 2018, 2019 et 2020;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Martin Bazinet
Et résolu à l'unanimité

D'approuver le Budget déposé pour l'exercice financier 2018, présentant des revenus et des dépenses de 4 230 541\$, incluant les affectations et investissements mais excluant l'amortissement des immobilisations, et qui sont répartis comme suit :

REVENUS

Taxes	3 201 546 \$
Paielements tenant lieu des taxes	14 000 \$
Services rendus	98 850 \$
Imposition de droits	55 000 \$
Amendes et pénalités	8 000 \$
Intérêts	7 100 \$
Autres revenus	536 500 \$
Transferts	<u>309 545 \$</u>

TOTAL DES REVENUS

4 230 541 \$

DEPENSE

Administration générale	644 270 \$
Sécurité publique	634 357 \$
Transport	553 749 \$
Hygiène du milieu	674 483 \$
Aménagement et urbanisme	67 870 \$
Loisirs et culture	388 017 \$
Frais de financement	155 835 \$
Remboursement d'emprunt	<u>412 300 \$</u>

Sous total des dépenses

3 530 881 \$

Investissements – Terrain rue Mathieu	98 500 \$
Investissements – Réfection des infrastructures	21 000 \$
Investissements – Prolong. Réseau d'égouts – Route 137	26 500 \$
Investissements – 862 et 874 Principale	98 250 \$
Investissements – Gymnase/Centre communautaire	31 500 \$
Transfert réserve allocation départ	410 \$
Investissements – 802 rue Principale	395 500 \$
Contribution réserve – Entretien GCC	28 000 \$

TOTAL DES DÉPENSES

4 230 541 \$

D'approuver le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020, qui présente les données suivantes en fonction des orientations générales du Conseil:

ANNÉE 2018

Achat du 802 rue Principale (Caisse Desjardins)	395 500 \$
Équipements gymnase/Centre communautaire	31 500 \$
Projet domiciliaire rue Mathieu	98 500 \$
Décontamination du 874 rue Principale	98 250 \$
Aqueduc Grand Rang	450 000 \$

ANNÉE 2019

Prolong. du réseau d'égouts – Partie de la Route 137, des Érables et Charles A Gauttier	250 000 \$
Séparation de l'unitaire sur la rue Bouvier	350 000 \$
Achat du 802 rue Principale (Caisse Desjardins)	301 840 \$
Asphalte rang des Petits Étangs (une partie avec la Ville de St-Hyacinthe)	300 000 \$

ANNÉE 2020

Asphalte Haut salvail et 5 ^e rang	400 000 \$
Séparation pluvial et sanitaire rue Gagnon	450 000 \$

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions concernant le budget est mise à la disponibilité de l'assistance.

6- LEVÉE DE LA SÉANCE RÉSOLUTION NUMÉRO 293-12-17

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Louise Arpin
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 18h34.

Claude Roger
Maire

Josiane Marchand
Directrice générale et secrétaire-trésorière